



Strasbourg le 6 décembre 2023

**CDL-OJ(2023)010**  
Or. angl.

**COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT**  
**(COMMISSION DE VENISE)**

**RÉUNION DE LA SOUS-COMMISSION  
SUR LES INSTITUTIONS DEMOCRATIQUES**  
**(Venise, Scuola Grande di San Giovanni Evangelista)**  
**Jeudi 14 décembre 2023 de 15h30 à 16h30**

**PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTE**

## 1. Adoption de l'ordre du jour

## 2. Géorgie

*Projet d'avis sur la Loi sur le Service d'enquêtes spéciales et les dispositions de la Loi sur la Protection des données personnelles relative au Service de Protection des données personnelles*

La sous-commission est invitée à examiner le projet d'avis ([CDL\(2023\)065](#)) (VD/MS/es) sur la Loi sur le Service d'enquêtes spéciales et les dispositions de la Loi sur la Protection des données personnelles relative au Service de Protection des données personnelles de la Géorgie ([CDL-REF\(2023\)054](#)) and ([CDL-REF\(2023\)055](#)) en vue de son adoption à la session plénière. Ce projet d'avis a été rédigé sur la base des commentaires de M. Barrett, Mme Deskoska, M. Cameron, M. Holmøyvik, Mme O'Toole, M. Pierter Van Dijk (ancien membre, expert) et Mme Waltraut Kotschy (experte).

*Projet d'avis sur les dispositions de la loi sur la lutte contre la corruption relatives au Bureau anti-corruption*

La sous-commission est invitée à examiner le projet d'avis ([CDL\(2023\)066](#)) (TvD/ML/kb) sur les dispositions de la loi sur la lutte contre la corruption relatives au Bureau anti-corruption de la Géorgie ([CDL-REF\(2023\)056](#)), en vue de son adoption à la session plénière. Ce projet d'avis a été rédigé sur la base des commentaires de M. Holmøyvik, Mme Nussberger, M. Ojanen et M. Voyatzis.

## 3. République de Moldova

*Projet d'avis de la Commission de Venise et du BIDDH sur les suites données à l'avis conjoint sur les amendements au Code électoral et autres lois connexes concernant l'inéligibilité des personnes liées à des partis politiques déclarés inconstitutionnels*

La sous-commission est invitée à examiner le projet d'avis de la Commission de Venise et du BIDDH sur les suites données à l'avis conjoint ([CDL\(2023\)062](#)) (PG/DV/sd) sur les amendements au Code électoral et autres lois connexes concernant l'inéligibilité des personnes liées à des partis politiques déclarés inconstitutionnels de la République de Moldova ([CDL-REF\(2023\)052](#)), en vue de son adoption à la session plénière. Ce projet d'avis sur les suites données à l'avis conjoint a été rédigé sur la base des commentaires de M. Darmanović, M. Frenco, Mme Otálora Malassis et M. Kaarlo Tuori (président honoraire) et Mme Smaranda Sandulescu et Mme Barbara Jouan Stonestreet (expertes, ODIHR).

## 4. Autres questions